

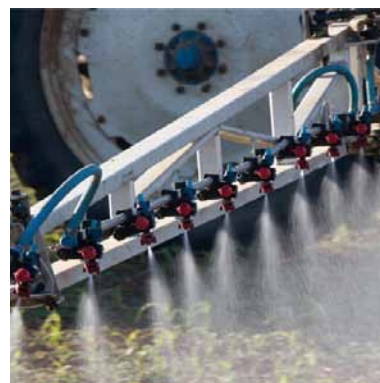
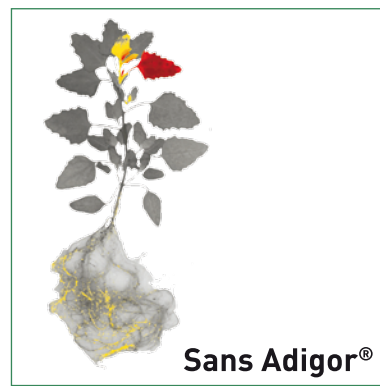
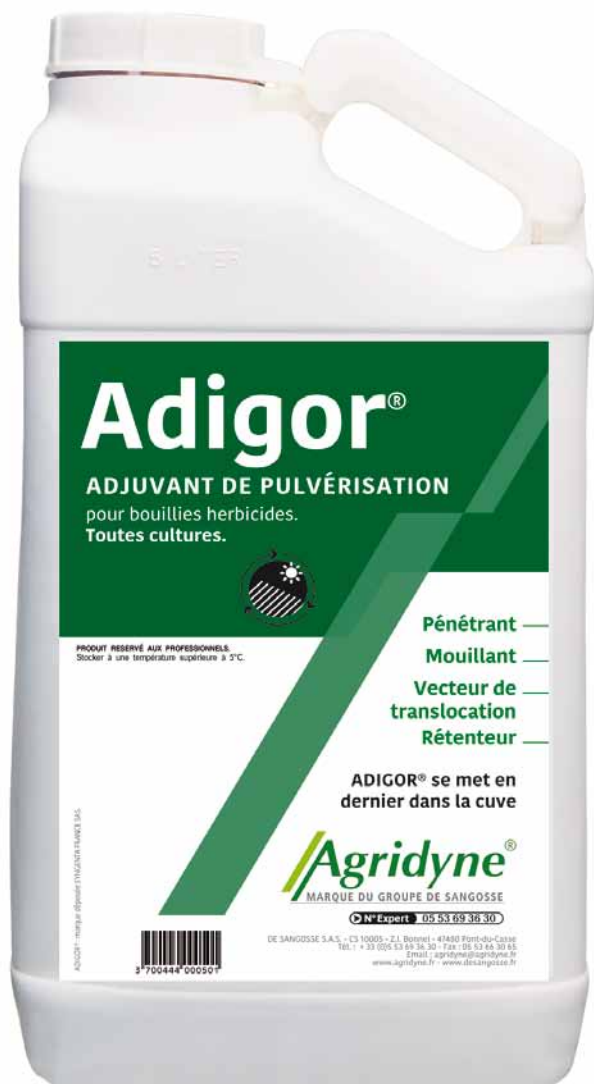
ADJUVANT

Adigor®

POUR BOUILLIES HERBICIDES

**Pénétrant - Mouillant
Rétenteur - Vecteur
de translocation**

LA PERFORMANCE AU SERVICE
DE LA **CULTURE RAISONNÉE.**



Agridyne®

Besoin d'un adjuvant ? Prenez un Agridyne !

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

ADJUVANT

Adigor®

POUR BOUILLIES HERBICIDES



USAGES

Adjuvant* bouillie HERBICIDE

CRÉNEAUX D'UTILISATION

Tous les herbicides pour lesquels il est nécessaire d'augmenter la pénétration.

DOSE D'UTILISATION

0,5 l/ha

Si inf. 100 l/ha : 0,5 %

À mettre en dernier dans la cuve.

Voir autres recommandations sur l'étiquette.

COMPOSITION

ADIGOR® contient 3 composants pour une pénétration maximale :

ESTER MÉTHYLIQUE D'HUILE VÉGÉTALE
+ MOUILLANT
+ AGENTS DE MISCIBILITÉ.

PLUS D'INFOS

www.agridyne.fr

www.desangosse.fr



Visualiser les vidéos

FONCTIONNALITÉS



Il est pénétrant

La pénétration de la bouillie est plus rapide et plus importante même lorsque les conditions climatiques sont défavorables (températures basses et/ou faible hygrométrie). La matière active pénètre, diffuse et migre plus facilement.



Il est mouillant

L'étalement des gouttelettes sur la cible est meilleur.



Il est rétenteur

Plus de gouttelettes sont retenues sur l'ensemble de la cible pour plus de performance.

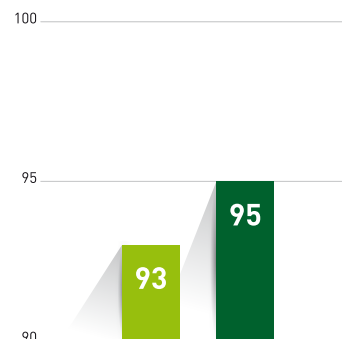


Il est vecteur de translocation

Il génère un meilleur transfert à l'intérieur de l'adventice pour accroître l'effet et l'efficacité des matières actives.

EFFICACITÉ PROUVÉE !

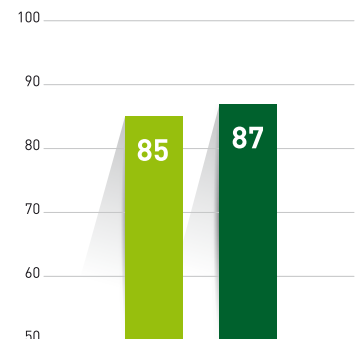
% d'efficacité désherbage ray-grass en blé



■ Réf. ALS + Huile végétale 1 l
■ Réf. ALS + ADIGOR® 0,5 l

Nbre adventices/m² : 100.
Nombre de répétitions : 3.
Volume de bouillie/ha : 150 l.

% d'efficacité désherbage vulpin en céréales



■ Réf. A. WG + Huile végétale 1 l
■ Réf. A. WG + ADIGOR® 0,5 l

Infestation : 42 vulpins/m².

Les adjuvants facilitent l'action des produits de protection des plantes en améliorant leurs performances tout en diminuant les effets néfastes, comme le ruissellement ou la dérive.

Ils permettent d'optimiser l'efficacité des traitements phytopharmaceutiques et contribuent au respect de l'environnement, de l'utilisateur et du consommateur.

Par conséquent, les adjuvants sont des outils incontournables dans le cadre des **Bonnes Pratiques Agricoles**. Ils s'intègrent parfaitement dans un raisonnement de protection et de production durables.

ADIGOR® : 440 g/l d'huile de colza estérifiée - © Marque déposée Syngenta - AMM n° 2100141 - Détenteur AMM: Syngenta France S.A.S - Classement : Danger, H304, H317, H411 - Usages autorisés, mode d'emploi, doses, restrictions d'emploi et contre indications : se référer à la notice et l'étiquette. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

DE SANGOSSE S.A.S. au capital de 9 828 225 Euros - 300 163 896 RCS Agen - N° TVA intracommunautaire : FR 57 300 163 896 - Bonnel - CS10005 - 47480 Pont Du Casse (France) - Tél. : 05 53 69 36 30 - Fax : 05 53 66 30 65 - Agrément n° AQ01561 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à usages professionnels, Edition octobre 2018. Annule et remplace toute version précédente. Crédit photo © DE SANGOSSE S.A.S.

DE SANGOSSE S.A.S. - CS 10005 - Z.I. Bonnel - 47480 Pont-du-Casse (France)
Tél. : + 33 (0)5 53 69 36 30 - www.agridyne.fr - www.desangosse.fr

Agridyne®

® Une marque DE SANGOSSE